



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

L'an deux mille quinze, le jeudi 26 novembre à 18h00 heures, le Conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le vendredi 20 novembre conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le maire, Laurent MARCANGELI.

### **Etaient présents :**

M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI-ZANETTACCI, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, Mme OTTAVY, M. VOGLIMACCI, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. BALZANO, M. ARESU, Adjoints au Maire.

Mme FLAMENCOURT, M. PAOLINI, Mme BERNARD, M. FILONI, M. CASTELLANA, Mme SICHU, M. LUCCIONI, Mme SANNA, M. KERVELLA, M. FERRARA, M. FALCHI, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, M. MONDOLONI, Mme VILLANOVA, Mme MASSEI, M. LUCIANI, M. CIABRINI, M. BASTELICA, Mme GRIMALDI D'ESDRA, M. LEONETTI, Conseillers municipaux.

### **Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :**

M. BILLARD	à	Mme COSTA-NIVAGGIOLI
Mme BIANCAMARIA	à	Laurent MARCANGELI
Mme CORTICCHIATO	à	M. HABANI
Mme JEANNE	à	M. PUGLIESI
Mme NADAL	à	M. BACCI
Mme SANTONI-BRUNELLI	à	M. SBRAGGIA
M. DELIPERI	à	Mme FLAMENCOURT

### **Etaient absents :**

M. CAU, Mme ZUCCARELLI, M. CHAREYRE, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, Mme SIMONPIETRI, M. FALZOI, Mme GIACOMETTI, Conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	34
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, Mme MASSEI est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Séance du jeudi 26 novembre 2015

Délibération N°2015/414

**Convention de servitude de passage sur la parcelle référencée section BN n° 92 entre la Ville d'AJACCIO et la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien.**

## **Monsieur le Maire expose à l'assemblée :**

La Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien, afin d'accéder à un poste de refoulement implanté sur la parcelle cadastrée section BN n° 92 en vue de son entretien et de sa réparation, sollicite l'autorisation de la Commune d'AJACCIO de pouvoir emprunter un chemin de desserte traversant la dite parcelle, propriété de la Ville.

Des travaux d'aménagement sont nécessaires à la praticabilité du chemin de desserte.

Les travaux à réaliser consistent à :

- Aménager un chemin d'une longueur de 138 mètres linéaires suivant une bande de terrain d'une largeur de 3 mètres, représentant une servitude d'une emprise de 414 m<sup>2</sup>,
- Procéder sur la même largeur à tous travaux de débroussaillage, abattage d'arbres et dessouchage reconnus indispensables pour permettre l'accès au poste de refoulement,
- Débroussailler et niveler le chemin autant que de besoin pour permettre le passage de véhicules.

A ce titre, la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien demande la passation d'une convention de servitude de passage.

### **IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL**

**D'autoriser** Monsieur le Maire à signer la convention de servitude de passage sur la parcelle référencée section BN n° 92 entre la Ville d'AJACCIO et la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien

**LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**  
**Ouï l'exposé de Nicole OTTAVY, adjointe déléguée**  
**Et après en avoir délibéré**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;  
Vu, la convention de la CAPA ;  
Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du jeudi 26 novembre 2015 ;  
Considérant, la requête de la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien justifiée par les dits travaux,

**AUTORISE**  
**A l'unanimité de ses membres présents ou représentés**

Monsieur le Maire à signer la convention de servitude de passage sur la parcelle référencée section BN n° 92 entre la Ville d'AJACCIO et la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

.....  
**FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.**  
**(Suivent les signatures)**

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**LE DEPUTE-MAIRE**

**Laurent MARCANGELI**

  


Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20151126-2015\_414-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/12/2015

Publication : 01/12/2015

Pour l'"autorité Compétente"  
par délégation

